

## ☀️ SPÉCIAL CORONAVIRUS ☀️



On pense à vous  
Vous n'êtes pas seuls  
**COURAGE**



**Maryvonne HAUTIN**  
Maire de Saran

## Cette pandémie est une crise à laquelle nous n'avons jamais été confrontés.

Comment réagir face à ce phénomène sans précédent, avec des annonces gouvernementales qui prennent tout le monde de court et qui varient selon le ou la ministre qui s'exprime. Annonces qu'il faut appliquer sachant que nous subissons une crise sanitaire qui engendre des conséquences graves pour l'ensemble de la population.

Dans ce contexte d'autant plus trouble que l'élection du nouveau conseil municipal a eu lieu mais que son installation n'a pu se faire, notre première décision a été de répondre au confinement de la majorité de notre personnel tout en assurant la continuité de service pour répondre aux besoins des saranais.e.s.

Notre difficulté : Réagir dans l'urgence à une multitude de questionnements, d'inquiétude et parfois de désarroi forts légitimes sans en avoir tous les éléments de réponse !

De nombreux agents sont restés mobilisés pour faire face à toutes ces attentes et besoins et je les en remercie. Pour le Foyer Georges-Brassens, qui accueille nos aînés, nous avons pris des mesures préventives au confinement dès le début de l'épidémie.

C'est dans ces circonstances exceptionnelles que l'on mesure notre manière de travailler. À Saran, toute cette chaîne fonctionne et a bien fonctionné. Cela s'appelle tout simplement le Service Public de proximité.

Nous avons dû expliquer et faire comprendre à la population la situation et les restrictions qui en découlent. La Police municipale a assuré un rôle de pédagogie et dans la majorité des cas cela s'est plutôt bien passé.

Aujourd'hui, nous avançons au jour le jour. Nous savons tous que nous ne sommes pas sortis de cette crise et nul ne peut en prédire la fin.

Sur les réouvertures des groupes scolaires, l'avis du Comité scientifique préconise « le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficile à mettre en œuvre chez les plus jeunes. En conséquence, le Conseil scientifique propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre ».

Et pourtant le Gouvernement demande une réouverture des écoles sur la base d'un protocole sanitaire d'une telle complexité qu'il serait impossible à appliquer. C'est pour toutes ces raisons, que vous découvrirez dans les pages de ce magazine, et en accord avec mes Élus, que j'ai décidé de signer un arrêté de non-ouverture des écoles au 11 mai.

Je ne peux terminer sans exprimer mon admiration et ma profonde gratitude envers les équipes médicales, toutes confondues, qui ont fait un travail remarquable ces dernières semaines pour enrayer ce virus ravageur. Et dans un contexte extrêmement difficile que ces soignants n'avaient eu de cesse de dénoncer sur le manque de moyens, sur leurs conditions matérielles et salariales, contre la fermeture de lits et la nécessité d'arrêter de détruire le service public de la santé. De longue date, les hôpitaux et le personnel soignant sont en souffrance, manquent de matériel. Certes l'heure n'est pas à la polémique, mais j'espère que chacun d'entre nous gardera cette mémoire des faits bien présente, lorsqu'il s'agira de défendre le service public.

Aujourd'hui, il ne suffit pas de les applaudir chaque soir, même si pour eux c'est un signe de reconnaissance et d'encouragement. Nous ne les remercierons jamais assez pour tout ce travail mais nous n'aurons pas de questions à nous poser pour soutenir leurs revendications, comme nous l'avons déjà fait, lorsque le Printemps des Luttes reviendra.

Faisons tous attention à eux, à nous mais également aux personnes que nous côtoyons afin de préserver la sécurité sanitaire de la population et des agents municipaux au plus proches des Saranais.

Prenez soin de vous.

Bien cordialement.

*Maryvonne Hautin*



**RETROUVEZ-NOUS SUR :**

[www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)



**fluicity**

**Monavis-citoyen**

### REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directrice de la publication :**  
Maryvonne Hautin, maire.
- **Responsable du service communication :**  
Christian Musio

• **Rédaction, photographies (D. Vandeveld)**  
et mise en pages : Service communication  
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

- **ISSN :** 0153-7016
- **Dépôt légal :** Mai 2020
- **Numéros de licence :**  
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

# LES CONDITIONS ACTUELLES NE PERMETTENT PAS DE ROUVRIRE LES ÉCOLES



Le Président Macron et le Ministre Blanquer ne peuvent pas décréter d'en haut, et laisser les acteurs sur le terrain, parer aux solutions. Il faut de la concertation, sur toute une série de questions. Re-scolariser tout ou partie des enfants à partir du 11 mai va à l'encontre de l'avis du Conseil scientifique selon lequel : « Le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes. En conséquence, le Conseil scientifique propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre. » cela implique de tester toute la population pour savoir qui est immunisé ou pas et d'avoir des masques en quantité.

On demande aux mairies d'accueillir les élèves dans des classes de 15. Comment résoudre la question des locaux ? Les maires ne peuvent pas pousser les murs pour que les enfants soient à 2 mètres les uns des autres. Quels moyens met l'Éducation nationale pour doubler des classes ? Va-t-elle doubler le nombre d'instituteurs en 10 jours ?

Le ministère de l'Éducation nationale demande une réouverture des écoles sur la base d'un protocole sanitaire à la fois d'une extrême complexité à appliquer, tout particulièrement au sein des deux groupes scolaires parmi les plus importants du département, et silencieux sur de nombreux aspects liés à la reprise (effectifs et responsabilité pénale notamment).

Ce protocole ne permettrait pas de garantir la préservation des élèves, des parents, des enseignants et des agents municipaux d'une contamination par le coronavirus, dans un contexte scolaire reconnu scientifiquement et de notoriété publique, où les gestes barrières et la distanciation physique sont un leurre que ce soit sur les temps de classe ou en dehors du temps scolaire (accueil périscolaire, centres de loisirs le mercredi, restauration scolaire le midi).

En affirmant que l'école reprendra le 11 mai, mais qu'elle n'est pas obligatoire, le gouvernement fait reposer sur les familles la responsabilité de la lutte contre la pandémie. À chacun de choisir s'il prend le risque d'être contaminé ou pas... Chaque enseignant ne peut pas avoir à résoudre les problèmes qui se posent pour sa classe et à choisir quel enfant a le droit ou non d'y assister, chaque parent ne doit pas avoir à choisir entre son salaire et la santé de sa famille... Il est nécessaire de construire des réponses collectives, qui rassembleront parce qu'elles auront été élaborées démocratiquement.

Pour ces raisons, Maryvonne Hautin, Maire de Saran, a signé un arrêté de non-réouverture des écoles au 11 mai et se donne la possibilité de revenir sur cette décision si des conditions acceptables de sécurité sanitaires étaient garanties par l'État pour l'ensemble des élèves, des équipes éducatives et du personnel municipal.

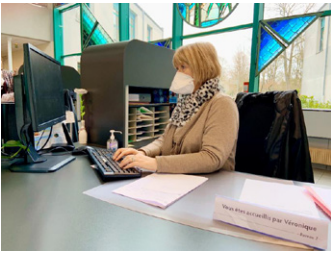
## 4# LES SERVICES PUBLICS EN CONTINU

### ÉTAT CIVIL

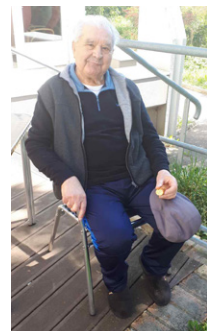
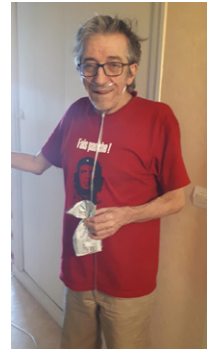
Élodie, Barbara, Carole et Mickaël



### ACCUEIL DE LA MAIRIE, SÉCURITÉ ET POLICE MUNICIPALE



### FOYER GEORGES-BRASSENS



## 5# LES SERVICES PUBLICS EN CONTINU

### SERVICE LINGERIE

---



### MAINTIEN À DOMICILE

---



### MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (MLC)

---



# ÉDUCATION/LOISIRS

**LE PÉRISCOLAIRE EN SEMAINE ET LES CENTRES DE LOISIRS DURANT LES VACANCES DE PRINTEMPS FONCTIONNENT (ET PARFOIS MÊME LE WEEK-END) POUR PERMETTRE UNIQUEMENT L'ACCUEIL DES ENFANTS DONT LES PARENTS SONT PERSONNEL SOIGNANT. QUELQUES INITIATIVES ET TEMPS FORTS MENÉS DURANT CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT.**

Regroupés pour l'occasion dans les écoles élémentaires de la ville et essentiellement aux Sablonnières pour suivre les temps d'apprentissages scolaires d'une part et vivre des temps animés durant les 3 temps périscolaires du matin, midi et soir. Danse, chant, jeux de cour, de société, moment d'échanges et de détente, repas en plein air. Bonnes tranches de rigolade pour oublier le "quotidien confiné" de 5 à 10 enfants accueillis chaque jour.



Durant les vacances de printemps, les enfants ont pu prendre le chemin du centre de loisirs Marcel-Pagnol pour sortir du cadre scolaire, encadrés là encore par les animateurs et directeurs de la ville selon les mêmes conditions et modalités sanitaires qu'en périscolaire. 3 à 4 enfants de 3 à 11 ans ont pu, chaque jour, s'adonner à des ateliers variés.



Sans oublier le personnel d'entretien et de restauration pour compléter les équipes, mobilisé et très présent pour veiller lui aussi au bien-être des enfants accueillis.



## 7# VIDÉOS CHEZ SOI

Depuis le début du confinement, les agents municipaux de la Direction Éducation et Loisirs- DEL se sont mobilisés de chez eux ou sur le terrain pour poursuivre et proposer leurs ateliers sportifs, culturels et de loisirs éducatifs à destination des enfants, des jeunes mais aussi des familles pour traverser de manière plus « ludique » cette période inédite de confinement.

**Retrouvez toutes ces vidéos sur notre page Facebook ou sur notre chaîne Youtube.**



### FAITES DU SPORT À LA MAISON, DES EXERCICES POUR TOUTE LA FAMILLE



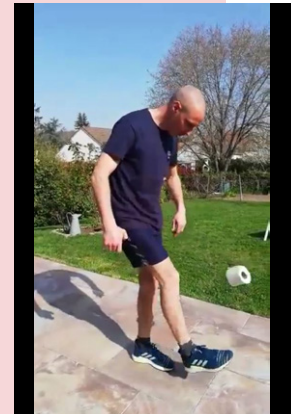
Guillaume



Sébastien D.

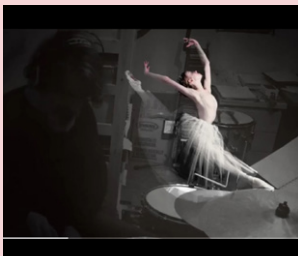


Bertrand



Sébastien L.

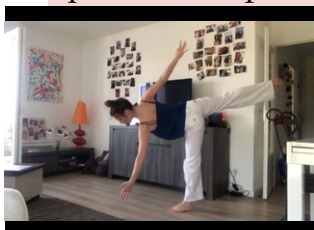
### L'EMMD- ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE



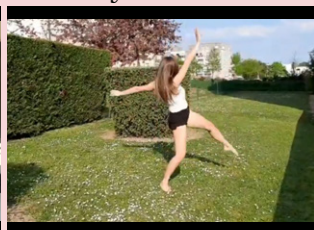
Chorégraphie  
par Frédérique et Audrey



Cours de batterie avec Éric



Audrey



Claire



Frédérique

### CUISINEZ À LA MAISON



Faire son pain et ses  
yaourts maison par Céline

### AU PÉRISCOLAIRE LES ACTIVITÉS NE MANQUENT PAS...



# #RESTEZCHEZVOUS

INGRID, PAULINE, CAMÉLIA, CÉCILE, MARIE-CHARLOTTE, LISE DE LA MÉDIATHÈQUE ET LEURS INCONTOURNABLES GRAND MÉCHANT BOOK MAIS AUSSI DES TEMPS DE LECTURE, DE PARTAGES ET DE POÉSIE.



Camélia



Lise



Marie-Charlotte



Pauline



Ingrid

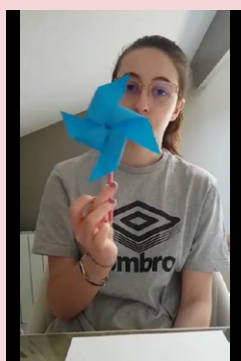


Cécile

## LES ANIMATEURS ENFANCE/JEUNESSE



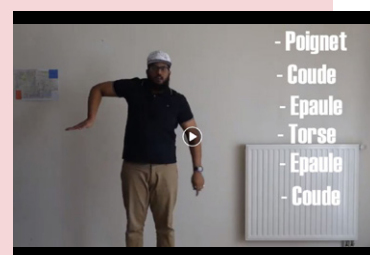
Apprendre à compter avec **Jean-Baptiste** et sa fille



Faire une éolienne avec **Jade**



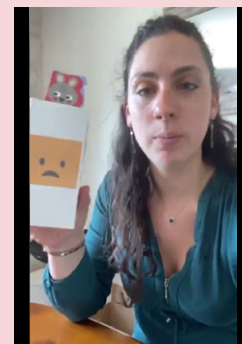
Le meuble autonome et le Tawashi avec **Amandine**



Ateliers HIP HOP avec **Nicko**



L'univers enchanté des livres de **Nafissa**



La boîte à émotions de **Caroline**



Entretien avec  
Olivier Cirotteau, directeur général des services municipaux



# « LES SERVICES ESSENTIELS ONT ÉTÉ MAINTENUS SANS INTERRUPTION »



*Depuis le 17 mars la mairie fait face à une crise sanitaire sans précédent et à ses conséquences. Quels dispositifs a-t-elle mis en place pendant le confinement pour que les personnels assurent les services indispensables à la population ? Comment les agents se sont adaptés ? Quelles ont été les actions spécifiques de solidarité que la Ville a initiées et menées ? Quelques unes des questions auxquelles répond Olivier Cirotteau, directeur général des services municipaux.*

**Quels sont les services municipaux qui fonctionnent ? Et ce de façon complète ou partielle ? Des permanences sont-elles assurées ?**

**Olivier Cirotteau :** La grosse priorité était d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux en contact direct avec le public. Dès le 17 mars, les services essentiels, malgré la crise sanitaire, ont été maintenus sans interruption : le maintien et portage de repas à domicile des personnes en perte d'autonomie, le foyer résidence Georges-Brassens, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs pour les enfants de personnels soignants, la restauration pour ces services car il était obligatoire d'éviter la rupture alimentaire. Ont également été maintenus l'activité de l'entretien ménager des locaux occupés, le service état civil principalement pour les décès, la police municipale, la per-

manence de sécurité/standard téléphonique...

En complément et dans la foulée nous avons assuré une partie de la gestion municipale prioritaire comme l'astreinte technique, le traitement des factures en télétravail, la gestion du personnel à distance, la gestion des fournitures pour les services mobilisés, le suivi de nombreux dossiers et situations en cours et à venir...

**La mairie a autorisé une grande partie des agents à s'absenter. A-t-elle également placé des agents en télétravail ?**

**O.C :** Nous avons placé les agents des services non prioritaires en autorisation spéciale d'absence pandémie. Pour assurer une continuité de service à minima, quand c'était possible, le télétravail

a été organisé soit par un accès à distance au réseau de la mairie depuis le domicile des agents, soit par d'autres moyens (renvoi de lignes téléphoniques sur le portable des agents, dossiers à la maison...). De nombreux agents sont aussi intervenus ponctuellement sur le terrain ou en mairie pour effectuer leur travail.

**Comment est maintenu le lien entre les agents qui ne travaillent pas et l'administration ?**

**O.C :** Les agents ont un contact avec leur responsable de service le plus proche, et la mairie a diffusé plusieurs « flash info » internes aux agents et aux élus (ancien et nouveau conseil municipal non encore installé).



## **Comment la direction générale des services s'est organisée pour piloter le fonctionnement des services municipaux et coordonner le travail des agents ?**

**O.C :** Lors du premier mois de confinement nous avons travaillé à distance. Nous nous sommes adaptés en utilisant les moyens modernes de communication, (mails, visioconférence...) afin que nous puissions nous contacter et nous concerter.

## **Comment s'est manifestée la volonté municipale de solidarité ? Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'actions et d'opérations dans ce sens ?**

**O.C :** Dès le début du confinement la mairie a mis en place un accueil des enfants des personnels soignants, dans les écoles. Les centres de loisirs ont été ouverts pour ces enfants les mercredis et lors des vacances scolaires de printemps. En ce qui concerne les écoles, qui ont accueilli jusqu'à une vingtaine d'élèves, il s'agissait d'une garderie éducative assurée par le personnel enseignant et les animateurs de la Ville. Nous avons aussi proposé des repas du soir aux parents qui nous confiaient leurs enfants.

D'autre part, pendant le confinement, le service social a reçu beaucoup d'appels de familles avec enfants qui rencontraient des difficultés financières (pour raison de chômage partiel, bénéficiaires de minima sociaux...) en lien avec la crise sanitaire. Les élus ont pris la décision de leur allouer, sous certaines conditions, une aide pour les besoins de première nécessité, avec notamment la distribution de bons alimentaires à faire valoir dans les grandes surfaces Carrefour et Leclerc.

Les élus saranais lors de la réunion de municipalité du lundi 20 avril ont également décidé d'intervenir auprès de tous les bailleurs sociaux afin de les solliciter à faire un geste en direction des ménages saranais, notamment envers les

familles avec enfants. Comme bailleur du Square des Hironnelles, la mairie a décidé la gratuité des loyers de mars et avril, pour les familles avec enfants.

## **Le confinement n'a pas permis la tenue du conseil municipal d'installation. Pouvez-vous nous éclairer sur cette situation intermédiaire et le rôle de chacun (ancienne et nouvelle équipe) ?**

**O.C :** En effet le contexte très spécial n'a pas permis la tenue du conseil municipal d'installation qui devait avoir lieu le 21 mars. Sur le plan du statut des élus, ceux de la mandature 2014-2020 sont toujours élus et leur mandat est toujours en cours. Ceux qui ont été élus le 15 mars ont le statut d'élus mais pas le pouvoir délibératif y afférant. Durant cette période intermédiaire Madame le maire a pris des décisions par délégation du conseil municipal, et en a rendu compte. Par exemple pour la renégociation de gros contrats de prêt ou pour une subvention exceptionnelle au Secours populaire.

La direction générale des services communique avec tous les élus et leur transmet par mail les informations. Nous attendons avec impatience l'installation du nouveau Conseil municipal qui devrait au plus tôt se tenir début juin.

## **Le personnel municipal s'est senti impliqué dans la gestion de cette crise avec pas mal d'initiatives solidaires.**

**O.C :** Très tôt il y a eu spontanément des gestes, des appels des agents municipaux qui nous ont sollicités pour nous proposer leurs services. Des initiatives et des idées par centaines. Ainsi d'un chef d'équipe des services techniques nous a suggéré une idée pour la reprise de l'activité des espaces verts. Ou celle d'un agent qui s'est proposé de donner ses congés à un collègue qui en avait plus besoin que lui. Ou encore un autre se portant candidat pour distribuer des masques au porte à porte.

## **Parmi les nombreuses actions de solidarité citons celle de la réalisation de masques.**

**O.C :** Il y a en effet des particuliers, des agents municipaux, des adhérents de la MLC (Maison de la culture et des loisirs) qui confectionnent des masques. La Métropole a fourni des kits prédécoupés (patron, tissu, fil, élastique) et nous recevons régulièrement de sa part des dotations. Une soixantaine de personnes participent à cette action solidaire.

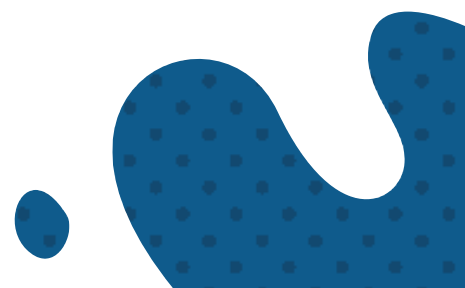
## **Quelles réflexions vous inspire la façon dont la Ville gère cette crise inédite et d'envergure ?**

**O.C :** Globalement, l'essentiel est que la municipalité a réagi dès la mi-mars afin que ses services définis comme prioritaires aient pu continuer d'accompagner les personnes dans le besoin. Nous mettons en œuvre les orientations de la municipalité, ce qui s'est aussi traduit pendant cette période par des prestations de circonstance : accueil des enfants de soignants, mesure pour les loyers municipaux du Square des Hironnelles, bons alimentaires pour les familles dans le besoin...

Nous apprécions de disposer d'un service public organisé, de proximité et réactif. Il repose aussi à Saran sur un état d'esprit largement partagé de solidarité et de volontarisme. Je pense que les Saranais sont conscients de pouvoir disposer de capacités humaines pour faciliter leur quotidien, et notamment en cas de crise.



**Propos recueillis par  
Clément Jacquet**



## CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

### Covid 19 : où sont les masques ? Où sont les tests ?

Suite aux annonces gouvernementales, les interrogations persistent quant aux modalités du déconfinement et au risque d'une seconde vague de pandémie. Le confinement tardivement imposé à tout le pays était adapté à l'incroyable pénurie de masques, de gels, de médicaments et de tests. Malheureusement, contrairement à l'Italie et à l'Allemagne, notre outil productif ne peut plus répondre seul en quelques semaines à nos besoins sanitaires. À Saran comme ailleurs, le courage et le professionnalisme des soignants comme de toutes celles et tous ceux qui ont continué à travailler pendant le confinement ne peuvent suffire : il y a urgence à réindustrialiser et à relocaliser services et productions agricoles pour retrouver notre autonomie et pour enclencher la transition écologique et sociale. Il y a urgence aussi à renforcer nos services publics laminés par des années d'austérité budgétaire : santé, éducation, recherche, service aux personnes dépendantes... Il y a urgence à réduire les inégalités sociales qui se sont aggravées avec le confinement. Il y a urgence enfin, pour financer ce nouveau cap politique, à imposer une fiscalité plus juste, à taxer les dividendes et à rétablir l'impôt sur la fortune.

### Déconfinement et écoles : la sécurité sanitaire est prioritaire !

Les écoles de Saran ne rouvriront pas à partir du 11 mai prochain si toutes les conditions nécessaires pour protéger la santé des élèves et des personnels ne sont pas réunies.

### Maryvonne HAUTIN

et les élu-e-s de la majorité municipale  
Retrouvez-nous sur :  
[www.continuonspoursaran.fr](http://www.continuonspoursaran.fr)

## SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

Texte non parvenu.

### Alain SOUBIEUX

Et les élus du groupe SMS  
Site [www.sms-saran](http://www.sms-saran)  
Email : [monparticsaran@gmail.com](mailto:monparticsaran@gmail.com)

## SARAN POUR TOUS

Chères Saranaises, Chers Saranais  
J'espère sincèrement que vous n'avez pas été victimes de ce virus qui a dévasté la planète, mis à nu toutes les failles de gestion des établissements hospitaliers et bien d'autres secteurs.  
Mes pensées vont aux personnes vulnérables et isolées, aux personnes qui ont perdu l'un de leurs proches et qui n'ont pu faire leur deuil dans de bonnes conditions. Elles vont aussi aux personnels soignants, abandonnés depuis si longtemps par nos gouvernements, qui sont au front depuis le début de l'épidémie. Nous leur devons toute notre reconnaissance. MERCI !  
Prenez soin de vous et de vos proches !  
#Restezchezvous !

### Fatima HRICH

pour le groupe Saran Pour Tous

## ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

La France mais également le monde entier connaît une crise sanitaire sans précédent. Il va s'en suivre une crise économique et sociale de grande ampleur. Malgré les mesures d'accompagnement mis en place, la situation est grave.

La première mesure reste le confinement et je vous invite à rester chez vous, à respecter les gestes barrières et à vous protéger.

Pour autant, je regarde aussi cette situation en tant que citoyen et élu (que je suis encore un peu...) et je vous livre mon sentiment : La mondialisation a eu un effet désastreux pour nous prémunir d'une telle pandémie L'Europe a été incapable de gérer de manière uniforme cette crise.

Quant à la France, elle a été incapable de fournir des masques en grande quantité et notamment à nos soignants, d'avoir une communication claire et précise, elle varie chaque jour en fonction de qui parle ! Comment s'y retrouver ? C'est un échec de notre système de santé mis en place depuis de nombreuses années. Je voudrais ici saluer les personnels médicaux et tous ceux qui interviennent au quotidien auprès de patients ou des personnes vulnérables  
Bon courage à vous toutes et tous et surtout protégez-vous !

### Laurent LHOMME

## ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

### Proche du pire !

Encore une fois, certains vont avoir le sentiment que le pire a été évité.

Oui, le système de santé tient pour le moment, oui, nous supportons à notre échelle le changement climatique, mais jusqu'à quand ? Sans crier au catastrophisme qui fait le beau jeu de certains, attelons-nous à la tâche, maintenant ou jamais ! Redéfinissons nos besoins ! Pensons à tout le monde !

Soyons utile ! Sinon...

### Gérard VESQUES

# #Infos Pratiques



## La ville de Saran soutient les plus précaires

Avec la crise sanitaire que nous connaissons et le confinement mis en place sur le territoire français depuis le 17 mars, de nombreux Saranais se retrouvent dans une situation financière critique parfois aggravée, parfois inédite. Les familles dont les parents ont des emplois les plus précaires (intérim, temps partiels...) sont privées de la totalité ou d'une partie de leurs revenus. Ces familles qui pour certaines n'avaient jusqu'alors jamais connu pareille situation se retrouvent en difficulté avec l'arrivée des factures d'énergie par exemple ou encore l'augmentation des prix des produits alimentaires.

La municipalité de Saran, soucieuse d'éviter que la situation ne s'aggrave pour ces familles a décidé d'agir en débloquant un fonds d'urgence de 100 000 € sous forme de bons alimentaires. Les familles saranaises qui connaissent ces situations peuvent immédiatement prendre contact avec la Direction de l'Action sociale de la mairie afin d'étudier leur situation pour bénéficier de cette aide.

D'autre part, Maryvonne Hautin a cosigné avec d'autres Maires et Élus du Loiret une tribune qui demande aux bailleurs sociaux de mettre en place la gratuité dans les logements sociaux pendant le confinement. La ville de Saran qui possède et gère elle-même un parc de 80 logements sociaux a décidé d'appliquer la gratuité des loyers aux familles avec enfants pour les mois de mars et avril. La municipalité espère que les autres bailleurs sociaux présents sur notre commune prendront les mêmes mesures en direction de leurs résidents.

### Contact pour l'aide municipale en bons alimentaires Mairie de Saran

**02 38 80 34 20 - Direction de l'Action sociale**



## Réserve civique

### Je veux aider

[www.jeveuxaider.com](http://www.jeveuxaider.com). C'est le portail de solidarité en lieu avec les réseaux associatifs, caritatifs et d'entraide. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'engager et donner un peu de leur temps et de leur énergie en faveur des plus démunis et des plus vulnérables.

N'oublions pas la **solidarité de proximité** : courses de produits essentiels pour les voisins, fragiles, isolés, handicapés...

### Alimentation

Durant le confinement, le marché du Bourg est maintenu seulement le mercredi, de 7h30 à 13h.  
(Angle de la rue du Bourg et de la rue de la Fontaine).



## Attestation de déplacement dérogatoire

- Télécharger l'attestation et l'imprimer, ou la recopier à la main. L'heure de sortie de votre domicile est obligatoire.
- L'attestation est également disponible en format numérique. La télécharger sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr) et [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr) afin de la présenter aux forces de l'ordre grâce à un QR code.



## Numéros utiles

### 02 38 80 34 00 - Accueil téléphonique de la Mairie

Les personnes ayant des questions relatives aux services et aux équipements municipaux.

En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), **contacter en priorité votre médecin traitant**. Ne négligez pas les autres pathologies. Pendant le confinement, les professionnels de santé continuent de vous soigner dans des conditions sécurisées.

**15 - Le Samu Centre** si votre état s'aggrave et pour les urgences.

### 3919 - SOS Femmes battue.

Le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence. Pour plus de discrétion, **envoyez un SMS au 114**.

**0800 130 000** (appel gratuit)

et [gouvernement.fr/info.coronavirus](http://gouvernement.fr/info.coronavirus).

Vous avez des questions sur le coronavirus. Ouvert aux personnes qui se posent des questions autre que d'ordre médical (dispositif destiné à soulager le 15).

### 0800 858 858 « Croix Rouge écoute »

Plate-forme ou cellule d'écoute pour soutenir les personnes pour lesquelles la crise sanitaire peut générer des difficultés psychologiques (stress, angoisse, épuisement, isolement, deuil...)

**0800 130 000**

Plate-forme d'écoute, d'aide et de soutien destinés spécifiquement aux familles ayant un enfant en situation de handicap

Il existe aussi différents dispositifs d'aides à distance :

**02 38 62 22 22 ou 09 72 39 40 50 - SOS amitié**

**02 38 62 64 62 - APLEAT** Maltraitance, addictions, santé mentale...



Madame, Monsieur,

La crise sanitaire du Coronavirus n'est pas terminée mais passe à une autre étape avec le dé-confinement de la population.

Afin de pallier le manque de fourniture de masques de la part des autorités et dans le but d'améliorer la protection de ses habitants, la ville de Saran s'est engagée dans un processus de confection et de distribution gratuite de masques. Associée aux autres communes de la métropole, la mairie a acquis les matières premières nécessaires à la confection de ces masques.

Ces masques ont été réalisés par du personnel municipal et des couturières saranaises bénévoles que nous remercions chaleureusement pour leur investissement. Sans leur aide, il n'aurait pas été possible de réaliser un masque par habitant dans des délais aussi courts. Cette solidarité mérite tout notre respect.

Ces masques ont été réalisés selon les recommandations de la norme AFNOR. J'attire votre attention sur le fait qu'ils ne constituent pas une protection suffisante face au coronavirus mais qu'ils complètent les gestes barrières indispensables en vigueur.

Vous trouverez dans l'enveloppe 1 masque. Si votre foyer est composé de plus d'une personne, une information vous sera donnée prochainement sur le site internet [saran.fr](http://saran.fr).

Prenez soin de vous et vos proches.

**Maryvonne Hautin**  
Maire de Saran

## COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



**Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.**



### Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



### Pour l'enlever :

Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



**4h max**

### Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

## COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



### Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

## ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre